



## **Assemblée générale extraordinaire 16 avril 2009 Orientations et mandats du Comité exécutif en 2009**

---

### **Orientations et mandats**

Le SARE poursuit son cheminement pour l'ensemble des orientations générales adoptées lors de l'Assemblée générale annuelle le 12 novembre 2008. Voici un résumé des mandats particuliers qui devront être ceux de chacun des postes d'exécutants pour les mois à venir :

#### **Présidence :**

- Tracer le portrait des succès et échecs du SARE au cours de la dernière année et se pencher sur des mécanismes permettant une amélioration des situations qui furent négatives.
- Tenir un cahier des étapes du développement de la section locale et faire le suivi auprès de chaque exécutant-e cet été, de sorte que cette période propice au développement du SARE soit maximisée.

#### **Vice-présidence aux relations de travail :**

- Faire le compte rendu des questions des membres en 2008 et des articles de la convention problématiques.
- Tenir en conséquence le registre de revendications des clauses de la convention.
- Recenser les sujets devant être abordés en patronale-syndicale dans les mois à venir. En collaboration avec la présidence, établir les sujets prioritaires.

#### **Vice-présidence aux affaires externes :**

- Faire une liste de tous les organismes où le SARE siège, et établir, avec la présidence, les priorités en 2009.
- Identifier les principaux dossiers préoccupant les organisations liées au SARE et voir lesquels de ces dossiers recoupent ceux du SARE de manière plus précise.

### **Vice-présidence, responsable aux délégués**

- Élaborer des moyens pragmatiques afin que les délégué-es soient identifié-es et sachent comment se présenter de même que se faire connaître dans leur département.
- Soutenir les délégué-es dans l'action de se faire connaître en allant avec ces personnes faire une tournée de leurs départements respectifs.
- Élaborer un plan de recrutement et de soutien aux délégué-es et le mettre en place dès le début de l'automne 2009.

### **Vice-présidence aux finances**

- Gérer le cycle comptable de toutes les transactions effectuées par la section locale.
- Réviser la politique de libérations syndicales et de dépenses au vu et au su de l'expérience de 2008.
- Produire un feuillet qui explique les critères qui doivent guider les décisions de placement des capitaux de la section locale, c'est-à-dire qu'aucun risque n'est acceptable car il s'agit de l'argent des membres.

### **Vice-présidence aux communications**

- Convoquer un comité de travail qui se penchera sur la mission, les valeurs et la culture du SARE et ce que l'organisation veut véhiculer à cet effet.
- Faire construire, suite au travail de ce comité, l'image corporative du SARE, par une entreprise spécialisée.
- Revoir le plan de communication de 2008, ses forces et faiblesses et constituer sur un nouveau plan à mettre en place à l'automne 2009 sur les trois volets suivants : communication avec les membres, avec les délégué-es et avec les organisations externes.

### **Secrétariat général**

- Faire la mise à jour du cartable des procès-verbaux
- Faire la mise à jour du cartable des résolutions
- Créer un index des principales prises de position du conseil exécutif et recenser la date de la rencontre.